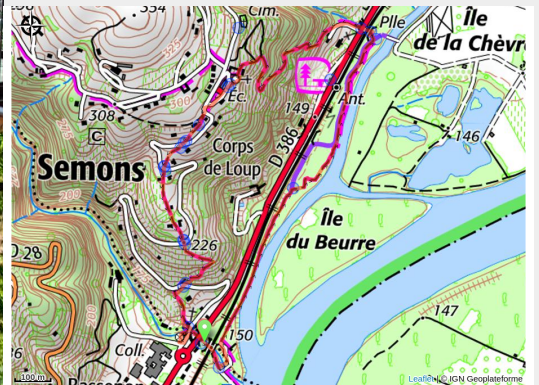


Le sentier des Grand(e)s cru(e)s



(B Collot OT du Pilat)



Le village de Tupin-et-Semons est bâti sur une pente vertigineuse. Il s'égrène ainsi sur 3 étages : berges du Rhône, coteaux ensoleillés, vaste plateau agricole.

Route en lacets et sentier pentu permettent de gravir ces étages et proposent de magnifiques panoramas sur la vallée du Rhône.

Infos pratiques

Pratique : Sentier d'interprétation

Durée : 1 h 30

Longueur : 3.1 km

Dénivelé positif : 144 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

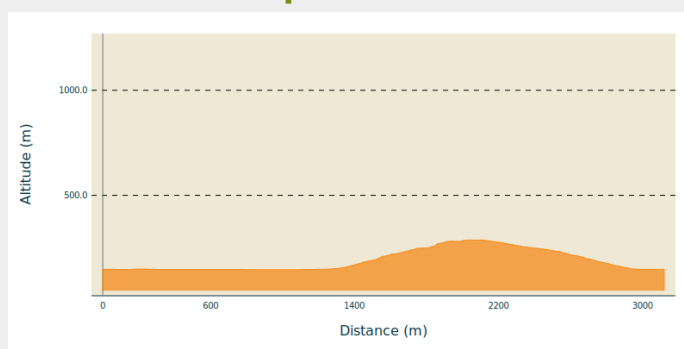
Itinéraire

Départ : Parking du centre d'observation de l'Île-du-Beurre

Arrivée : Parking du centre d'observation de l'Île-du-Beurre

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 146 m Altitude max 287 m

Au départ du parking d'accès au site du Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre, sur la RD 386 au niveau du collège du Bassenon, à Condrieu.

Prendre la direction de l'île du Beurre par la liaison ViaRhona® qui passe dessous la voie ferrée.

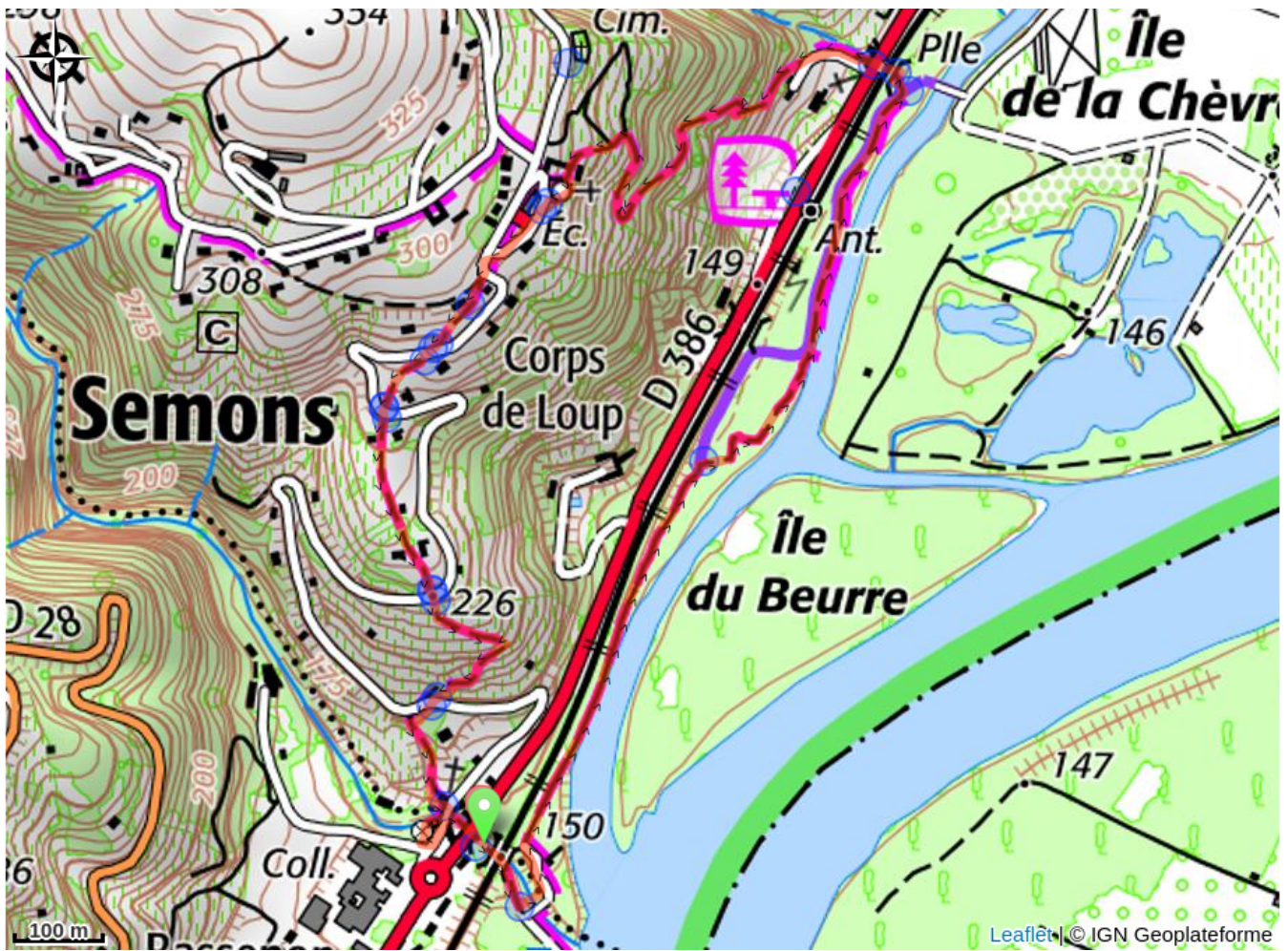
Avant de rentrer sur le site naturel (protégé) par la passerelle sur la rivière Bassenon, vous pouvez vous avancer tout droit voir la vue sur le Rhône au niveau de la digue de Condrieu, puis retourner sur vos pas en reprenant la véloroute ViaRhona® en direction du nord.

Possibilité de visiter la maison d'accueil aux horaires d'ouverture (fermé pour travaux jusqu'en 2024) et de rentrer dans les cabanes d'observation en accès libre. Suivre le balisage piéton, le sentier ombragé longe la « lône », c'est à dire le bras du Rhône qui entoure l'île au Beurre.

Juste avant de sortir du CONIB prendre le sentier de gauche, passer dessous la voie ferrée et le RD 386, remonter en direction de maison rouge, passer dessous l'arche. Montée rude dans le coteau, prendre son temps en admirant la vue et en lisant les panneaux d'interprétation, jusqu'au belvédère de l'église de Semons, Poursuivre à plat avant de prendre le chemin qui plonge sur le Bassenond (passer dessous la pergolas) en coupant plusieurs fois la route avec prudence.

Juste avant le rond point, faire une boucle complète qui passe dessous le pont routier que vous venez de franchir pour passer dessous la 386.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usages :

Consultez la météo avant chaque départ

Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudents

Gardez les chiens en laisse

N'allumez pas de feu

Rempportez vos détrituts

Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entrainer de graves maladies, en prévention :

Porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome gripal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le 18 ou le 112.



Matériel

Pensez à vos jumelles pour l'observation de la faune de l'Île du Beurre.

Comment venir ?

Transports

Arrêts de bus possibles à Condrieu ou Ampuis, L40 ou L134. Pour plus d'informations : <https://www.laregionvoustransporte.fr/> ou <https://www.reseau-stas.fr/>

Accès routier

Sur la route D386 entre Ampuis et Condrieu, près du collège le Bassenon

Parking conseillé

Parking du centre d'observation de l'Île-du-Beurre